

**Voir les sources suivantes pour bien se situer dans le contexte :**

[Lire](#) et/ou [écouter](#) la pensée des Boyer et Garcia (pro-privatisation d'Hydro-Québec) et des Jean-Thomas Bernard (contre la privatisation d'Hydro-Québec).

Autres points de vue :

- [Yvan Allaire](#)<sup>1</sup> du 10 septembre 2007.
  - [Jean-Pierre Aubry](#)<sup>2</sup> du 3 septembre 2007.
- 

### **Hydro-Québec n'est pas à vendre. Pensons-y même pas!**

Lorsqu'on écoute les tenants de la privatisation d'Hydro-Québec (les Boyer et Garcia), ainsi que certains qui prônent la non privatisation (les Bernard), on constate que les deux positions qui semblent à l'opposé, se rejoignent sur un point : la nécessité d'augmenter au plus vite la tarification de l'électricité pour faire payer plus aux consommateurs que sont les ménages et les entreprises.

Un tel raisonnement découle d'une pensée nous laissant croire que payer plus cher notre électricité serait nécessairement compensé par une baisse équivalente de taxes directes ou indirectes, etc. Ce n'est là que spéculation d'économistes d'abord préoccupés, non par les conditions générales du développement économique à long terme, mais par une vision à court terme très micro-économique de la question.

Les tenants de la privatisation n'avancent aucun chiffre quant au prix que devront payer les consommateurs (ménages et industries). Mais ils nous disent que ce prix devrait être le plus élevé possible en comparaison à ce qui se paie dans des pays au prise avec de graves problèmes d'approvisionnement en énergie et qui doivent payer le gros prix pour s'en sortir. Il y en a certains qui sont contre la privatisation mais qui avancent le chiffre que les tarifs payés devraient être égaux au prix d'opportunité. Comme le prix qu'on a déjà pu obtenir sur le marché «spot américain» (au moins 8 cents le kWh) lorsque le prix moyen actuel est de l'ordre de 6,6 cents.

Voici des arguments contre un accroissement démesuré des tarifs d'électricité de même que des arguments contre la privatisation d'Hydro-Québec :

#### **1. Réglons d'abord la question de l'évolution des tarifs d'électricité.**

Les tarifs d'électricité doivent augmenter en fonction de 2 facteurs :

- Premièrement, s'assurer que le prix payé va permettre de financer les nouveaux investissements nécessaires pour satisfaire l'accroissement de la demande intérieure d'électricité au Québec à moyen et à long terme et à payer le remplacement des équipements rendus désuets avec l'âge.
- Deuxièmement, assurer l'actionnaire (i.e. le gouvernement qui représente tous les québécois) de pouvoir retirer un rendement normal en terme de bénéfices. La règle générale veut qu'un taux de rendement autour des 15-20%, soit un pourcentage de profit (ou de rendement) généralement reconnu comme excellent dans la pratique des affaires. C'est d'ailleurs ce qu'Hydro-

---

<sup>1</sup> Voir [l'article de Yvan Allaire](#) dans le journal Le Devoir du 10 septembre 2007.

<sup>2</sup> Voir le [point de vue de Jean-Pierre Aubry](#), du 3 septembre 2007 sur le site de [l'ASDEQ](#).

Québec a toujours bien fait jusqu'à date. --- **C'est sûrement ce qui explique en bonne partie la présence de groupes devenus des tenants de la privatisation et désireux d'acquiescer au plus tôt cette richesse collective.**

La mise en garde suivante s'impose. Surtout, ne jamais trop investir soit disant pour satisfaire une demande étrangère (exportation) non soutenable à long terme. La raison est simple. L'électricité n'est pas comme le pétrole et le gaz. Elle ne se transporte pas longue distance dans des contenants. Elle ne peut qu'être disponible à des voisins immédiats comme les États américains limitrophes à nos frontières chez qui nous pouvons prolonger sans trop de frais nos lignes de transport d'électricité.

## **2. VISION OBLIGE : considérer la force hydraulique du Nord québécois comme une richesse collective et s'en servir au maximum comme un facteur de développement économique à long terme.**

C'est exactement la vision qu'avait René Lévesque au milieu des années '60 lorsqu'on a décidé de nationaliser la production d'électricité au Québec.

Voici un court survol de quelques avantages et désavantages de privatiser Hydro-Québec, et à l'avantage et au désavantage de qui?

- Les tenants de la haute finance ont vite saisi que la privatisation d'Hydro-Québec via le canal du marché boursier en ferait une cible de choix à acquiescer pour les détenteurs de capitaux. Du même coup, ils enlèveraient la richesse collective des mains du gouvernement qui est le mandataire de tous les citoyens du Québec pour assurer la bonne gestion de la richesse collective que représente la force hydraulique du grand Nord québécois pour son approvisionnement en électricité.
- À noter que la privatisation envisagée n'a rien à voir avec celle qui prévalait avant la nationalisation où il existait une multitude de petites centrales productrices d'électricité. Non, on envisage que le monopole public qui a découlé de la nationalisation devienne un monopole privé aux mains des plus riches de la société. La conséquence serait de permettre aux plus riches de s'approprier l'un des plus grands avantages naturels du Québec.
- La force hydraulique du Nord constitue un **avantage naturel indéniable** pour l'ensemble de la force économique du Québec. La société Hydro-Québec, malgré toutes les critiques qu'on pourra lui adresser, a su faire de cet avantage naturel un **avantage comparatif** qu'elle a pu maintenir depuis la nationalisation. Un avantage naturel comme celui-ci peut être gaspillé au point d'annuler un avantage comparatif d'un point de vue économique si des politiques de courte vue devaient avoir préséance. Par exemple, il suffirait que la tarification d'électricité atteigne les niveaux internationaux pour annuler cet avantage comparatif du Québec qui se manifeste à plusieurs égards.
  - i. Sa première manifestation est au niveau des tarifs les plus bas possible qu'on peut faire payer aux ménages et aux entreprises. Les tenants de la privatisation semblent considérer comme une tare le fait qu'au Québec on puisse se permettre des tarifs d'électricité parmi les plus bas au monde. Ce qui devrait être l'une des plus grandes fiertés des québécois.

- ii. L'histoire nous a démontré que la capacité de pouvoir offrir de bas tarifs d'électricité pouvait devenir un facteur de localisation industrielle majeur (ex : secteurs de l'aluminium, pâtes et papier,...).
- iii. La force hydraulique pour la production d'électricité est celle qui est la plus «propre» d'un point de vue environnemental.
- iv. La force hydraulique est une ressource immédiatement renouvelable. La nature se charge de remplir les réservoirs sans trop de délais.
- v. Une électricité à bon marché a permis aux ménages et aux entreprises de se chauffer à meilleur coût non seulement en terme du coût du chauffage à l'électricité mais aussi en terme du moindre coût pour ses installations de chauffage. Il en coûte beaucoup moins cher d'installer des plinthes électriques de chauffage dans une résidence que d'installer tout autre système complexe nécessitant une autre source d'énergie, même si indirectement l'électricité peut être en partie utilisée. Grâce à cet avantage comparatif les québécois ont les moyens de se payer la «Cadillac» des systèmes de chauffage.

Imaginons ce qu'il en coûterait aux ménages et aux entreprises, si on les forçait, soit par une mauvaise politique de prix et tout autre moyen, à remplacer leur système de chauffage en place pour utiliser une autre source. Il y aurait là un impact négatif majeur qui affecterait l'ensemble de la structure industrielle du Québec.

- vi. Concernant l'impact de la privatisation sur l'endettement actuel du Québec, il importe de ramener les pendules à l'heure. Hydro-Québec constitue le principal actif du gouvernement du Québec lorsqu'il emprunte sur le marché international des obligations. C'est grâce à l'actif que représente Hydro-Québec que la cote du Québec peut se maintenir à d'aussi hauts niveaux. De plus, dans certaines situations, Hydro-Québec est appelée à agir comme caution du gouvernement pour certains types d'emprunts.

Les chiffres avancés pour la valeur à laquelle pourrait être vendue Hydro-Québec relèvent de la pure spéculation. Pas besoin de vendre Hydro-Québec pour tirer profit de sa valeur. Son impact positif sur la solvabilité du Québec est déjà bien réel depuis très longtemps.

Il reste cependant à améliorer la mesure de la dette nette du gouvernement. [Le Vérificateur général du Québec](#) tient un discours très articulé à ce sujet depuis plusieurs années déjà. Plus on aura une mesure précise de la valeur nette de l'actif que représente Hydro-Québec, encore plus grand sera son impact positif sur le niveau d'endettement net de l'État.

Dans la mesure où dans les Plans budgétaires du Gouvernement et dans les Comptes publics on pourra de mieux en mieux mesurer la valeur réelle des actifs gouvernementaux, moins élevée sera la dette nette du gouvernement. Ce qui en bout de ligne, a le même effet net sur le niveau d'endettement du gouvernement qu'une vente de feu à

un moment précis et, par voie de conséquence, sur sa cote de crédit et sur sa capacité d'emprunt à long terme.

En conclusion, pas besoin de vendre Hydro-Québec pour pleinement profiter de sa valeur. Ceci est vrai pour le gouvernement du Québec, pour les ménages québécois et pour toutes les entreprises du Québec.

Il faut que la force hydraulique du Québec demeure la propriété de l'ensemble des québécois et qu'elle continue d'être l'un des principaux moteurs de développement économique.

- vii. D'autres excellents arguments sont aussi développés par les [Allaire](#) et [Aubry](#).
- viii. Etc.

Ce ne sont là que quelques éléments apportant un éclairage élargi de la question qu'il faut nécessairement prendre en compte lorsqu'on envisage la privatisation d'un organisme comme Hydro-Québec.

### **3. Conclusion**

Il est parfois déconcertant pour la population de voir comment les opinions chez les économistes peuvent être à ce point à l'opposé, selon les champs d'intérêt de chacun. L'analyse du cas de la privatisation d'Hydro-Québec est une belle illustration du fait que la science économique n'est pas exacte. Tout est question de perspective.

Il y a les **économistes** devenus **experts de la haute finance** qui ne cessent de rechercher les moyens les plus immédiats pour enrichir toujours davantage les plus riches qui sont les détenteurs des titres de propriété d'entreprises dans tous les secteurs. Les statistiques du marché boursier sont le meilleur reflet de leur comportement.

Il y a les **microéconomistes habitués de raisonner à la marge**, sans cesse à la recherche de situations d'équilibres partiels leur permettant de justifier leurs points de vue, sans nécessairement se préoccuper des conséquences à long terme de leurs prises de position.

Enfin, il y a les **macroéconomistes** censés être **capables d'avoir de la vision à long terme**. [Bon nombre ont aussi la capacité de pouvoir dégager une vision prospective du futur](#). Cela est d'autant plus important lorsqu'on analyse la pertinence de privatiser ou non Hydro-Québec.

On peut réagir à ce point de vue par courriel à l'adresse suivante :

[Contact@econometrikplus.com](mailto:Contact@econometrikplus.com)

On pourra publier votre opinion sur ce site.

Ronald Carré  
Économiste